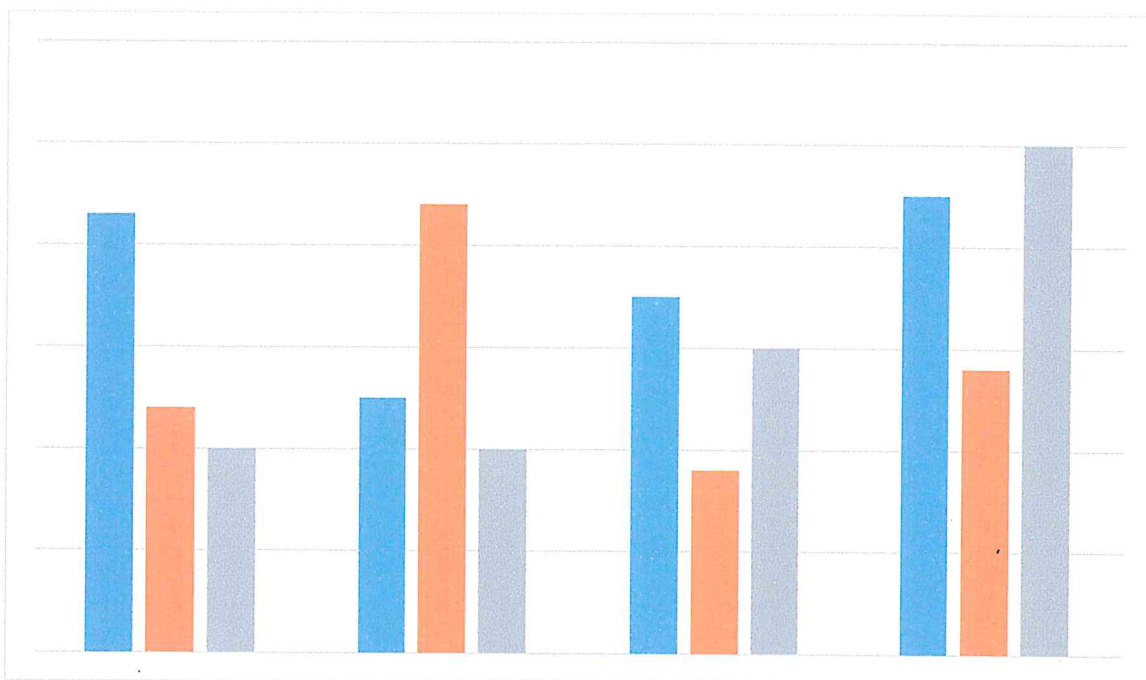


Commune de Berlaimont



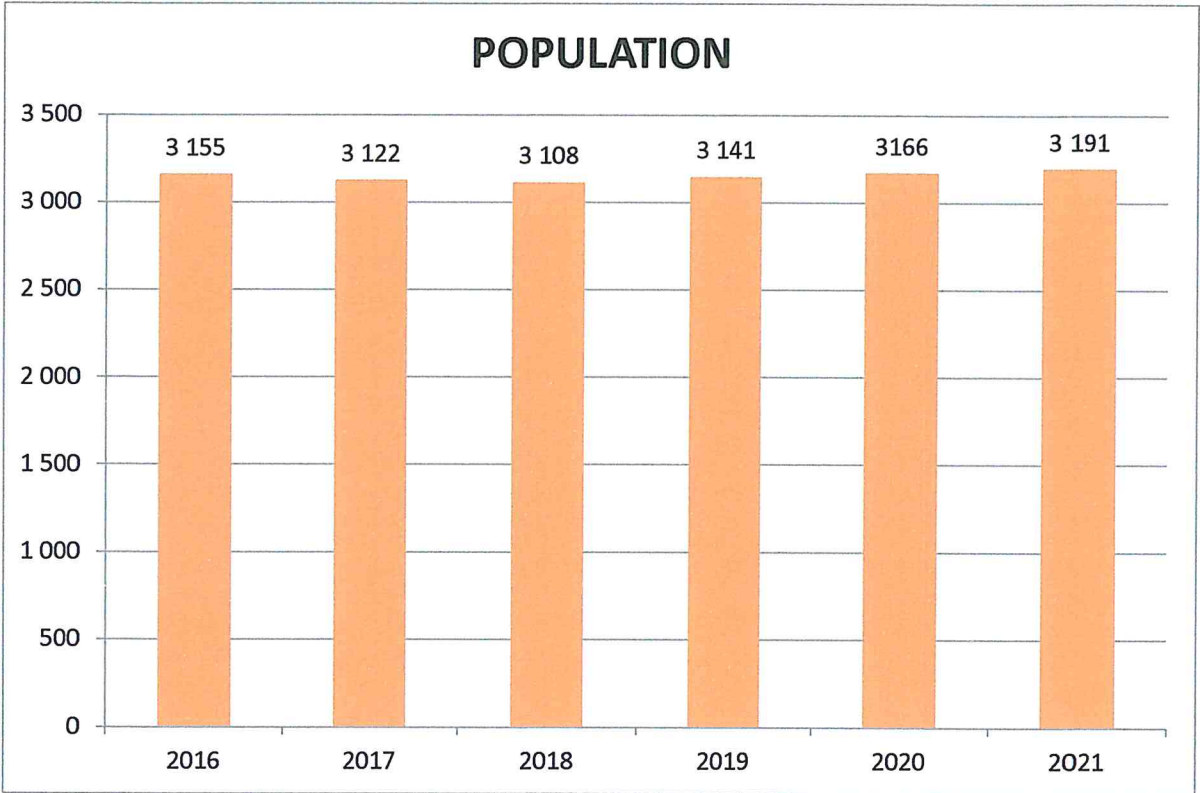
Département du Nord
Arrondissement d'Asnes-sur-Helpe

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET
SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS
FINANCIERES ET ESSENTIELLES DE LA COMMUNE
DE BERLAIMONT DANS LE CADRE DE
L'ELABORATION DU BUDGET PRIMITIF 2021**



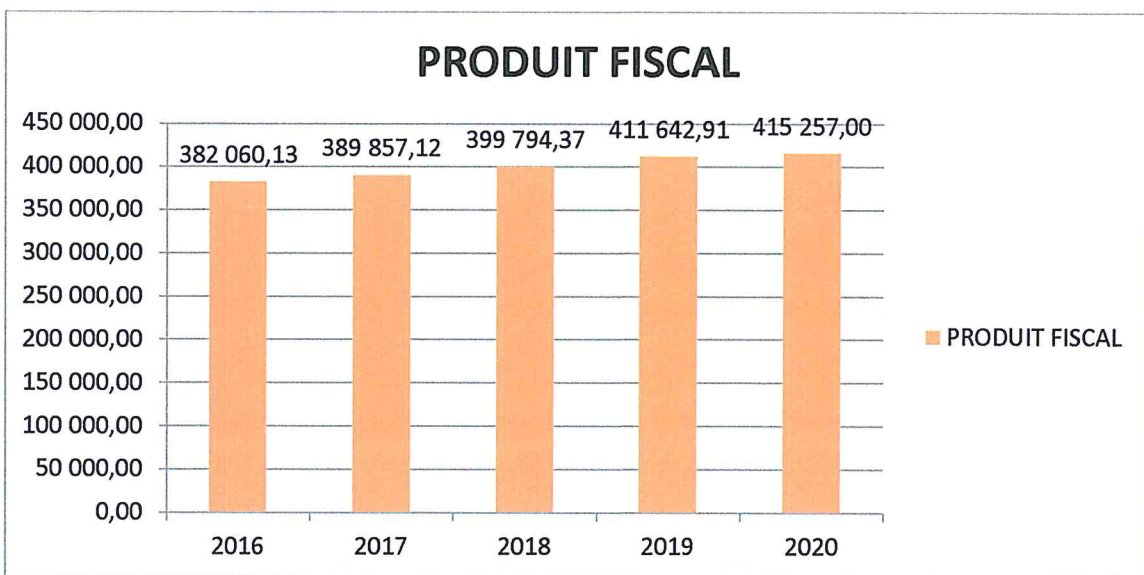
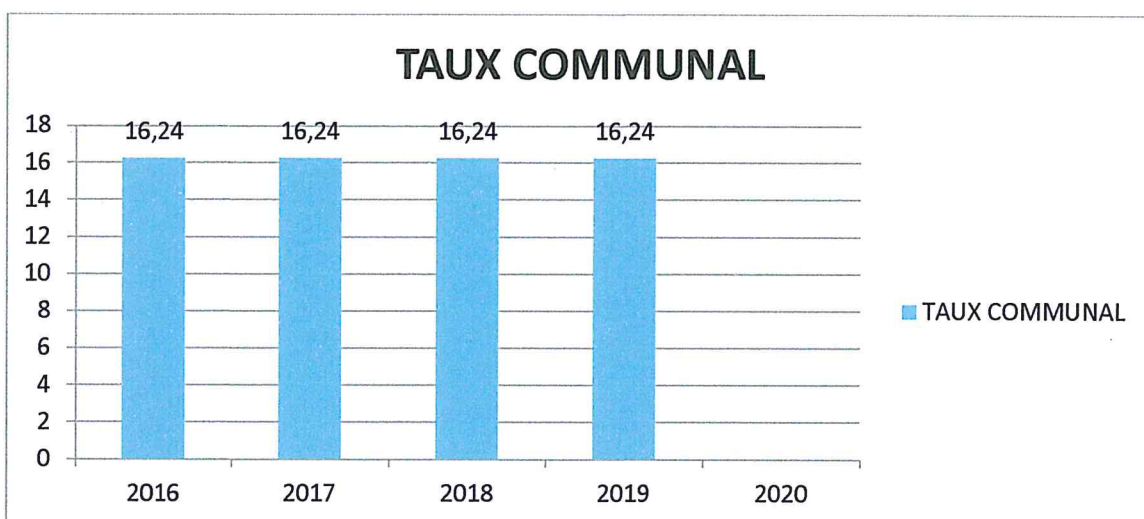
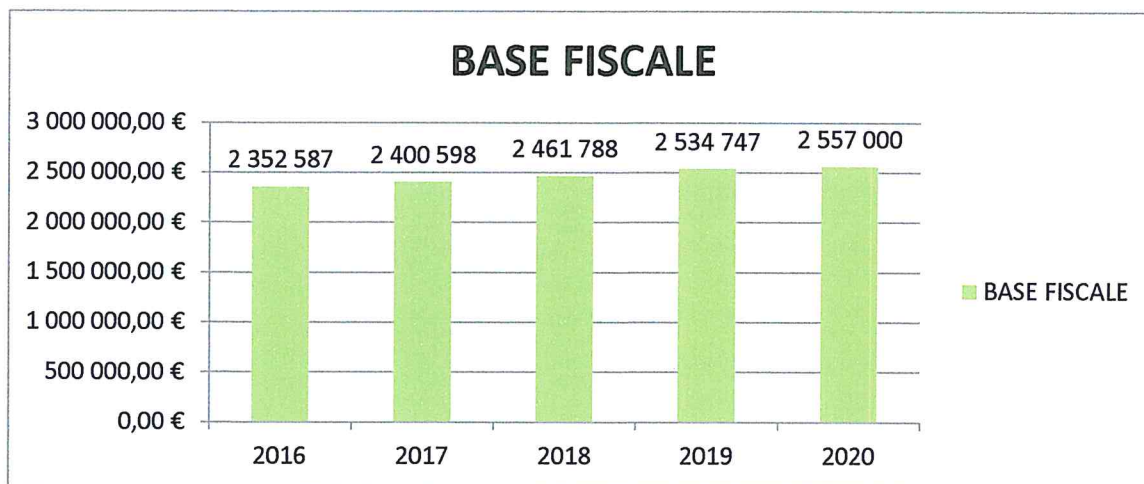
A destination des élus et des citoyens

POPULATION						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
POPULATION	3 155	3 122	3 108	3 141	3 166	3191



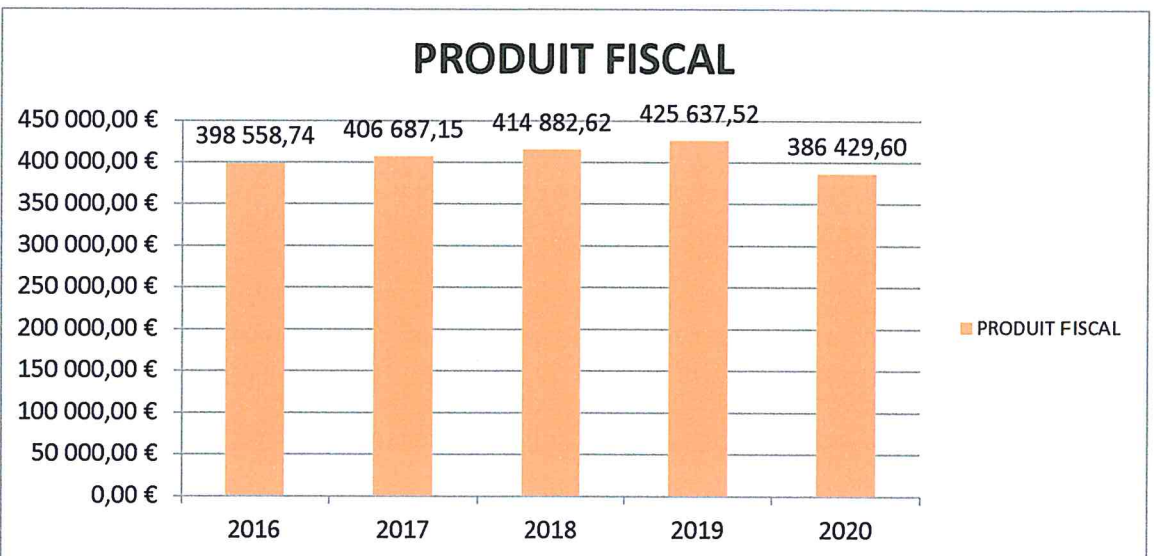
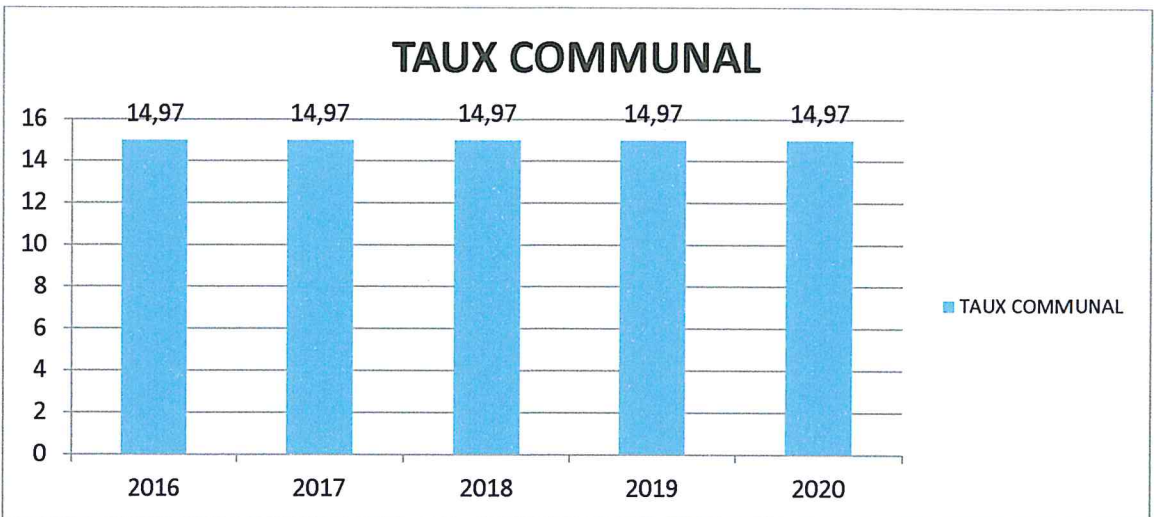
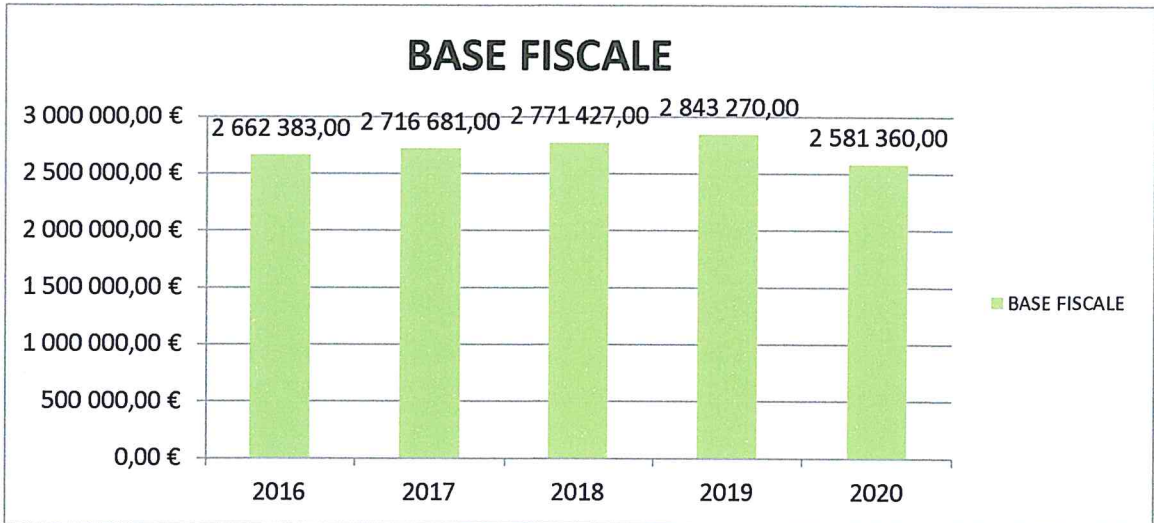
TAXE D'HABITATION

	2016	2017	2018	2019	2020
Base fiscale	2 352 587.00	2 400 598.00	2 461 788.00	2 534 747	2 557 000
Taux communal	16.24	16.24	16.24	16.24	Compensation Réforme fiscale application taux 2017
Produit fiscal	382 060.13	389 857.12	399 794.37	411 642.91	415 257.00



TAXE FONCIERE (BATI)

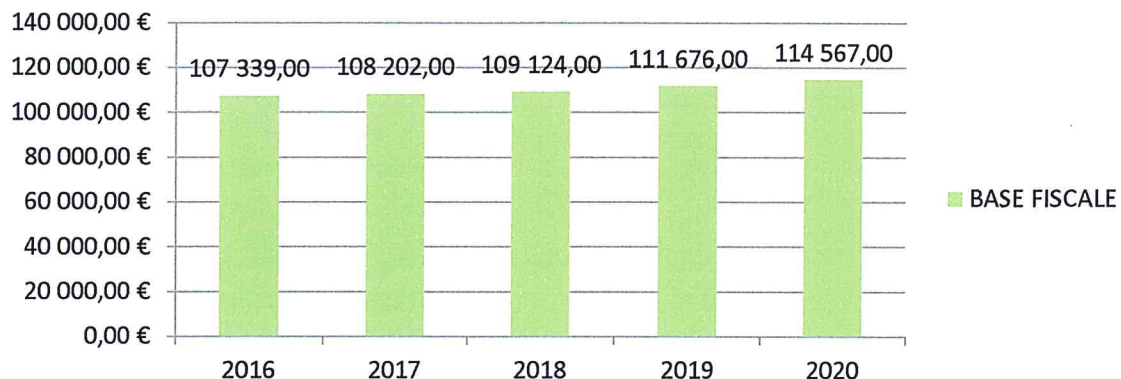
	2016	2017	2018	2019	2020
Base Fiscale	2 662 383.00	2 716 681.00	2 771 427.00	2 843 270	2 581 360
Taux communal	14.97	14.97	14.97	14.97	14.97
Produit fiscal	398 558.74	406 687.15	414 882.62	425 637.52	386 429.60



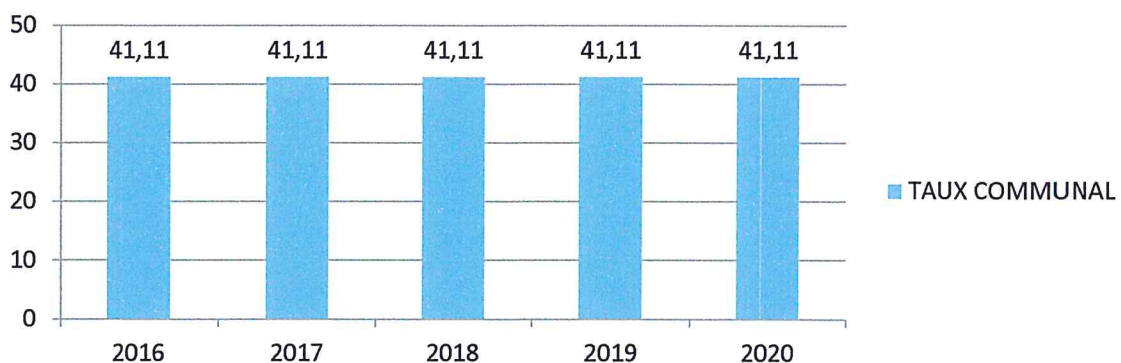
TAXE FONCIERE (NON BATI)

	2016	2017	2018	2019	2020
Base fiscale	107 339.00	108 202.00	109 124.00	111 676	114 567
Taux communal	41.11	41.11	41.11	41.11	41.11
Produit fiscal	44 127.06	44 481.84	44 860.88	45 910.00	47 098.50

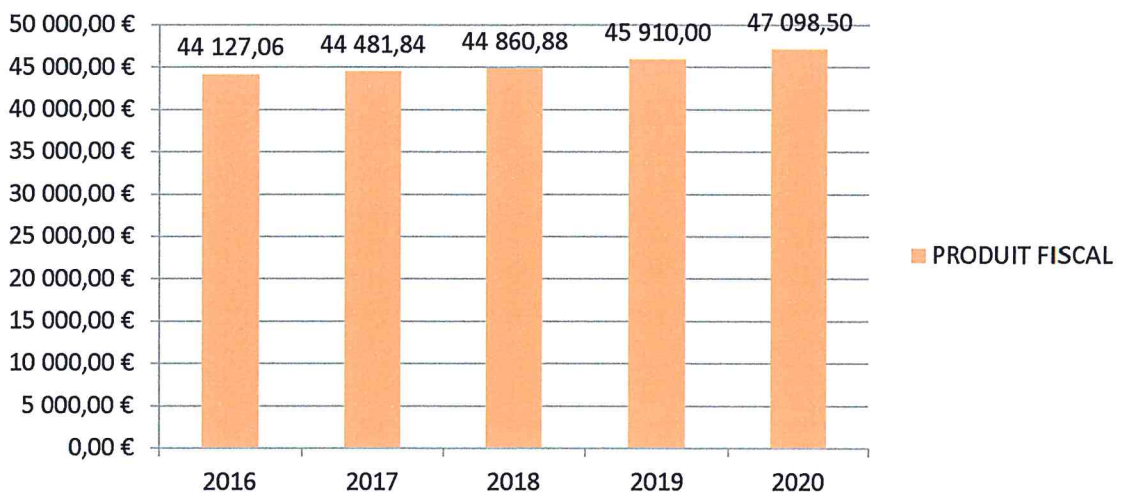
BASE FISCALE



TAUX COMMUNAL

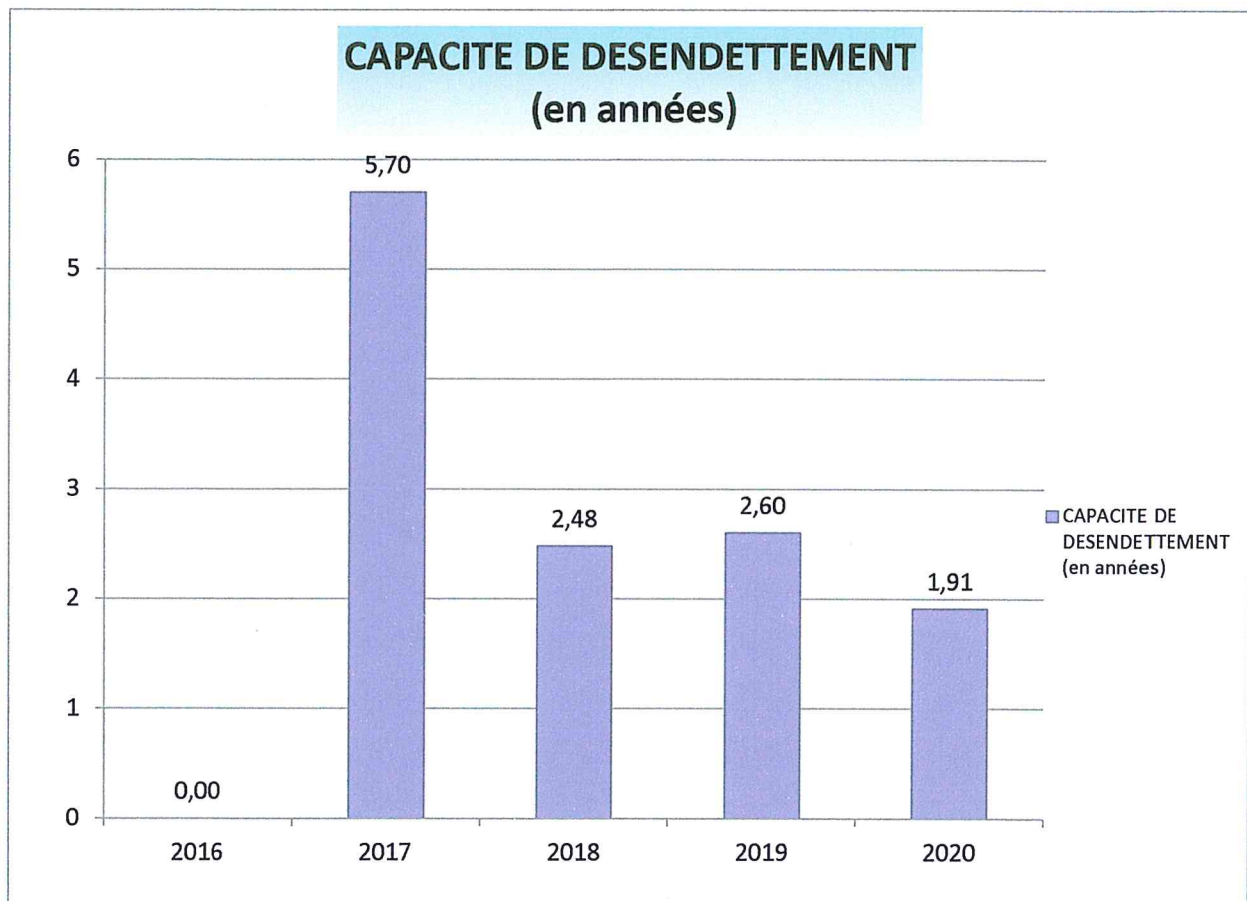


PRODUIT FISCAL



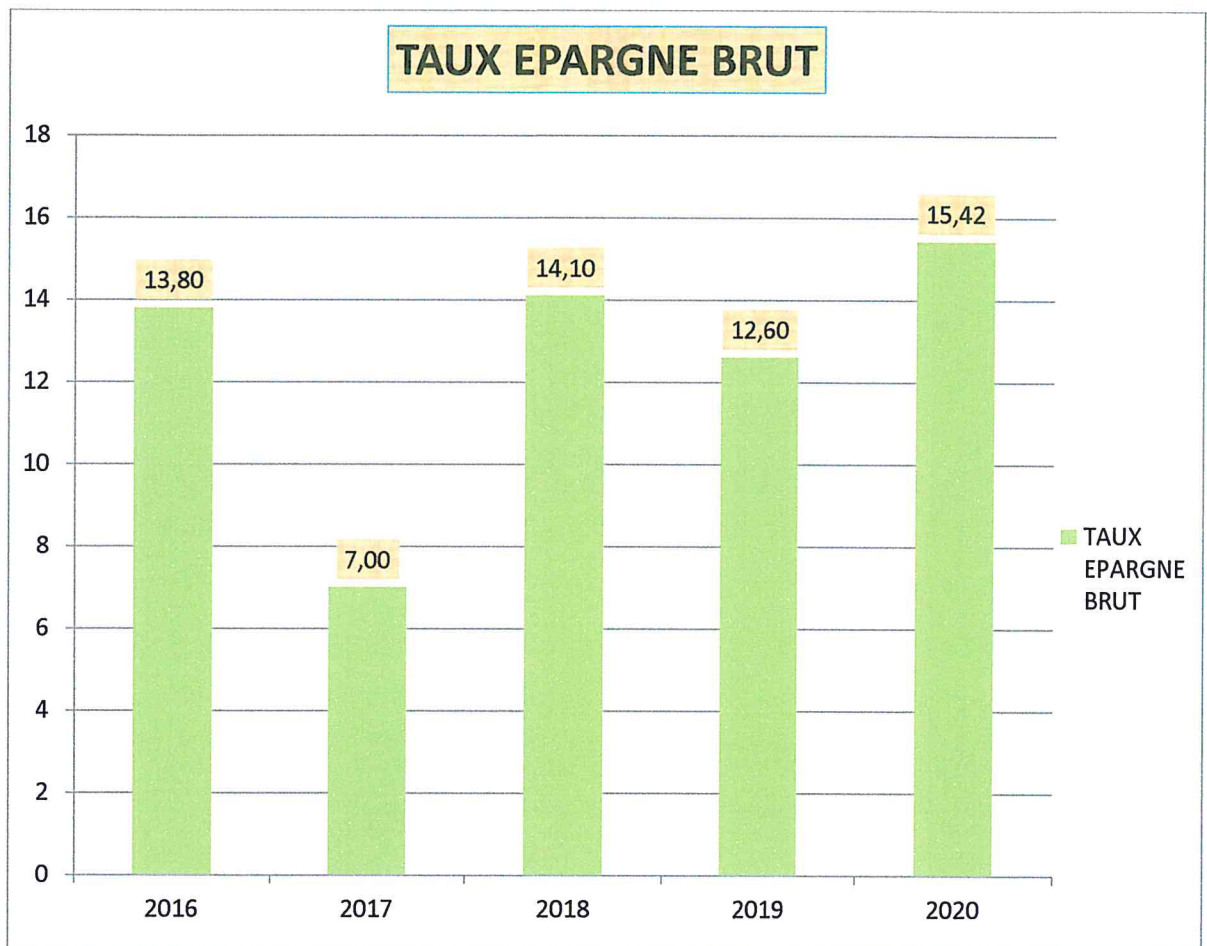
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (en années)

	2016	2017	2018	2019	2020
Capacité de désendettement (en années)	0	5.70	2.48	2.60	1.91



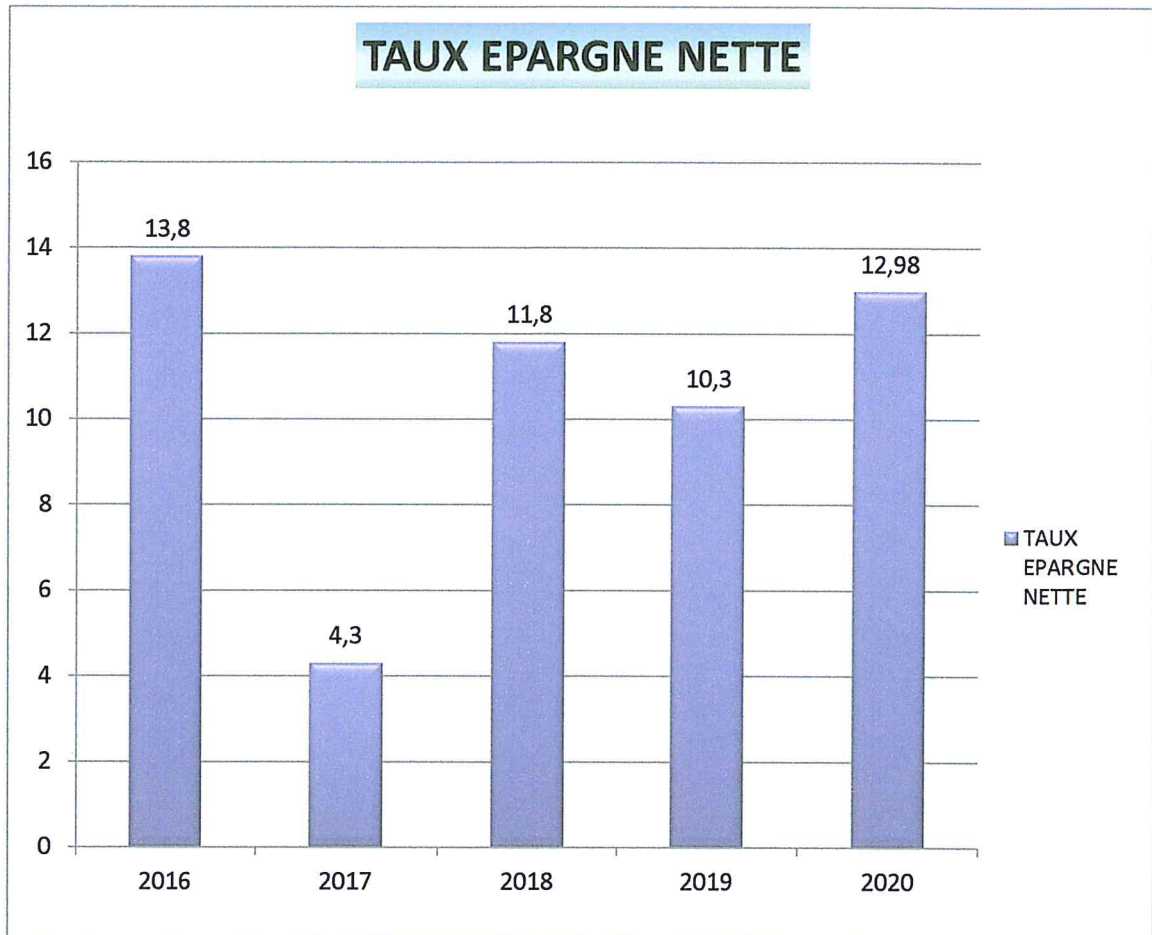
TAUX EPARGNE BRUTE

	2016	2017	2018	2019	2020
Taux épargne brute	13.8	7	14.10	12.6	15.42

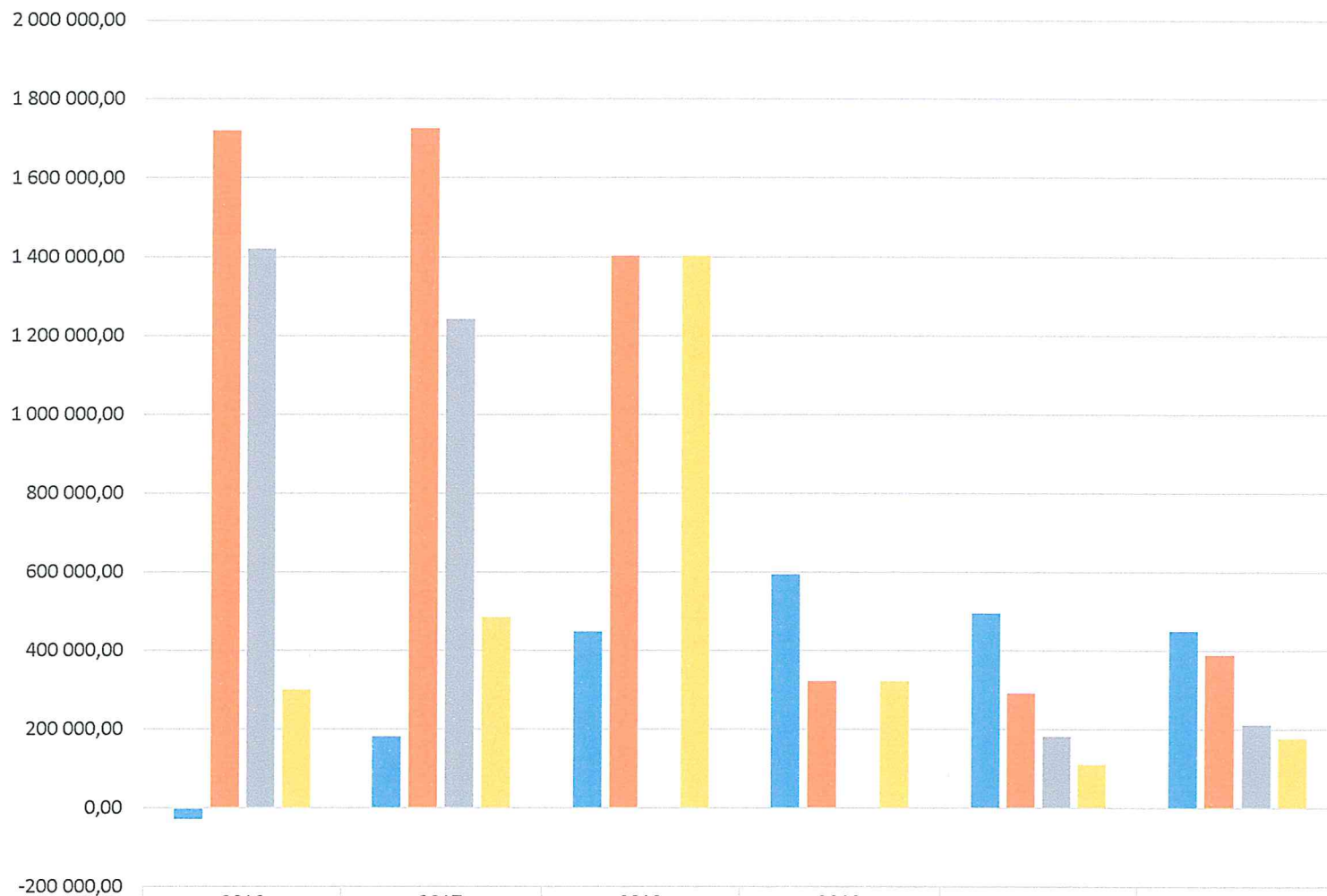


TAUX EPARGNE NETTE

	2016	2017	2018	2019	2020
Taux épargne nette	13.8	4.3	11.8	10.3	12.98

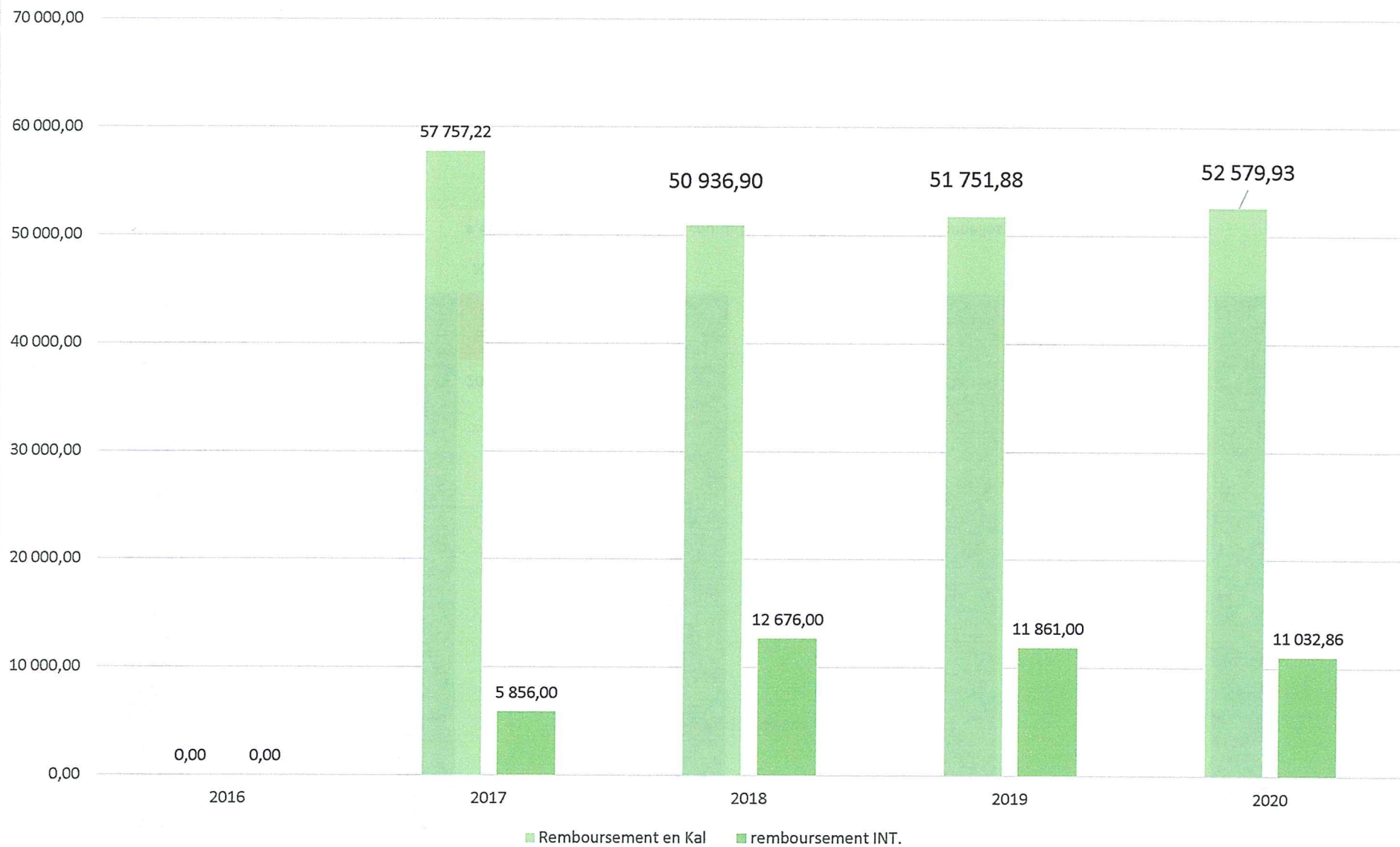


RESULTATS COMPTABLES et AFFECTIONS

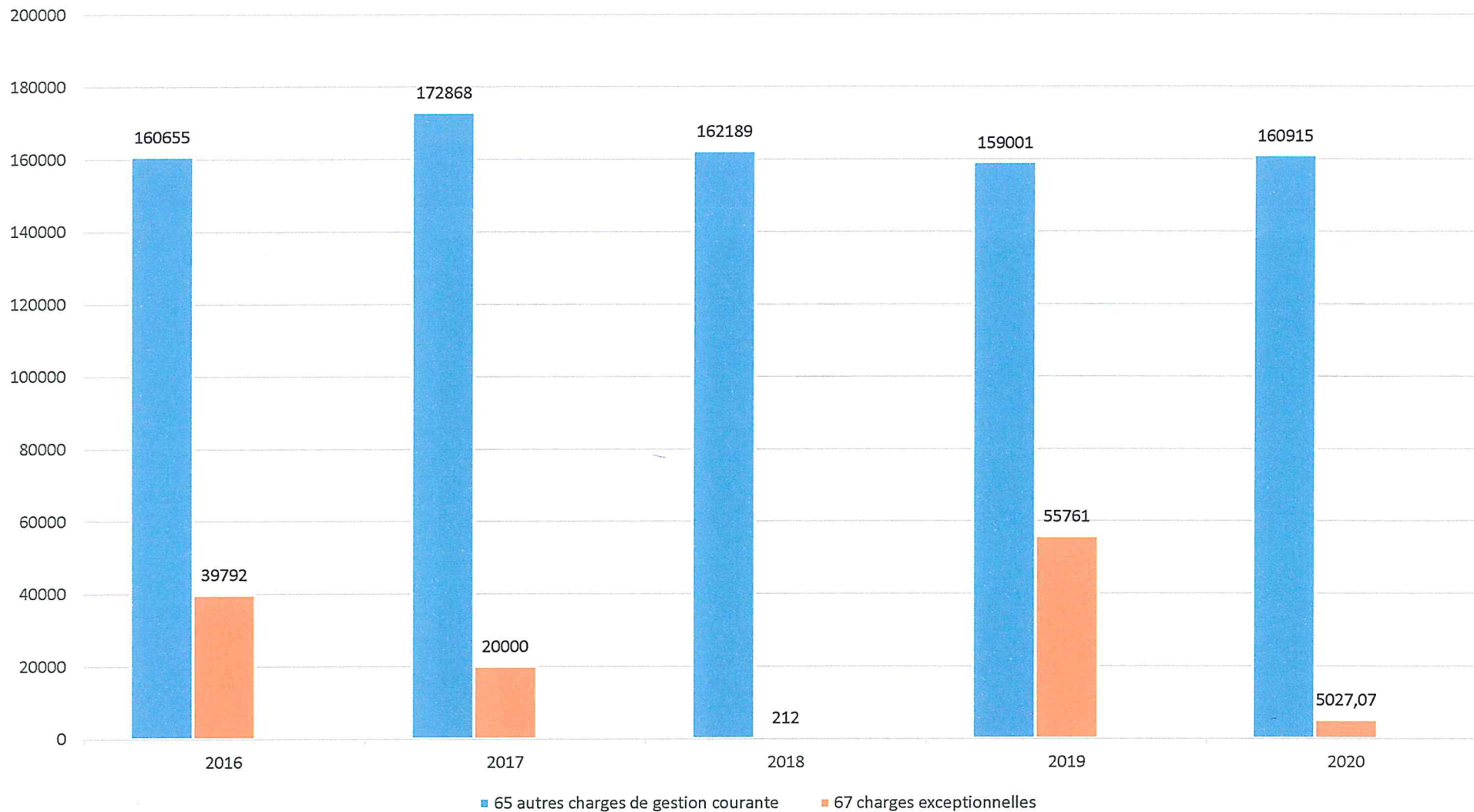


	2016	2017	2018	2019	2020	2021
■ affectation au 001 résultat investissement	-29 848,20	180 317,67	448 138,17	594 146,29	493 241,18	448 437,33
■ résultat de fonctionnement avant affectation	1 719 348,88	1 725 843,99	1 401 637,65	321 159,36	291 302,90	388 269,51
■ affectation au 002 (résultat de fonctionnement en partie)	1 419 800,87	1 241 848,18	0,00	0,00	181 000,00	211 000,00
■ affectation au 1068 (prélevé sur résultat de fonctionnement)	299 548,01	483 995,81	1 401 637,65	321 159,36	110 302,90	177 269,51

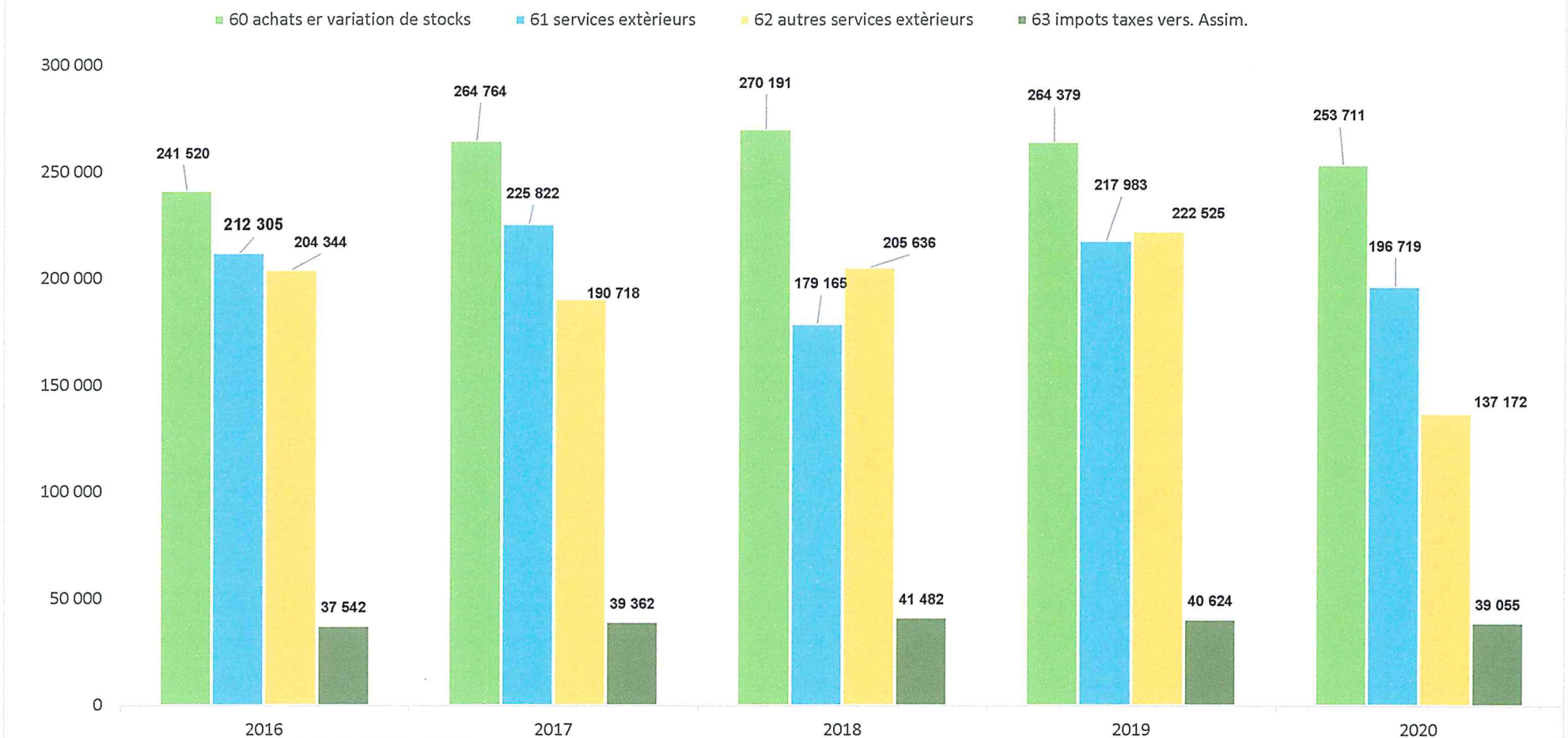
EVOLUTION DE LA DETTE (prêt en 2017 de 850.000€)



EVOLUTIONS DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE



EVOLUTION DES DEPENSES A CARACTERE GENERAL



Chapitre 60 : consommation gaz, électricité, fourniture divers, alimentation.....

Chapitre 61 : locations mobilières et immobilières, travaux d'entretien voies et réseaux, bâtiments, maintenance.....

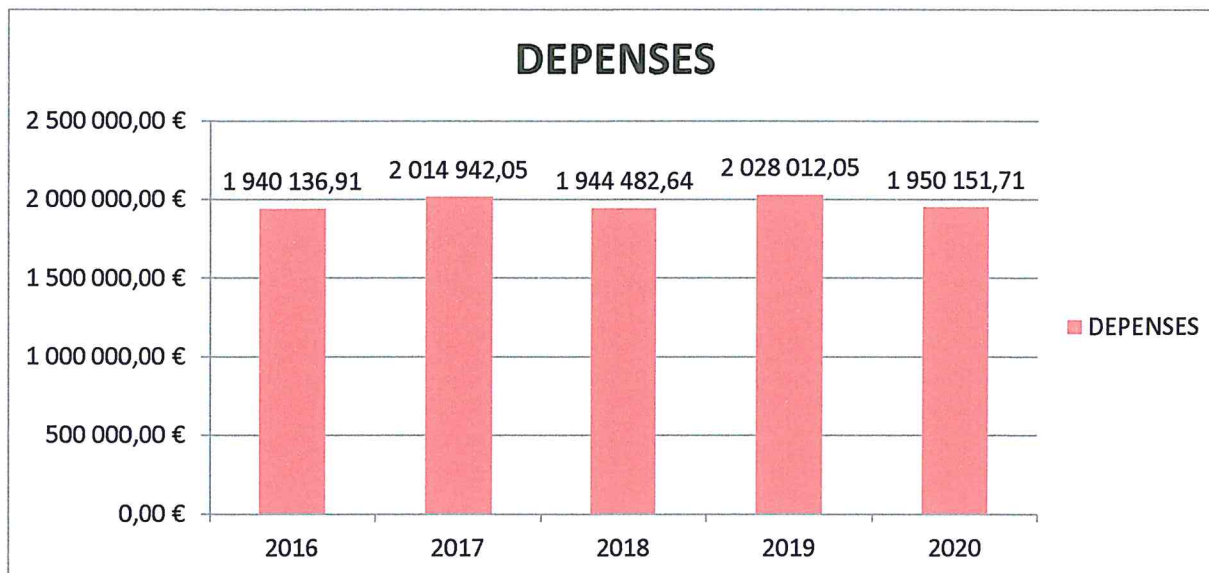
Chapitre 62 : frais d'acte, honoraires, frais de télécommunications, publications.....

Chapitre 63 : impôts et taxes, cotisations...

EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

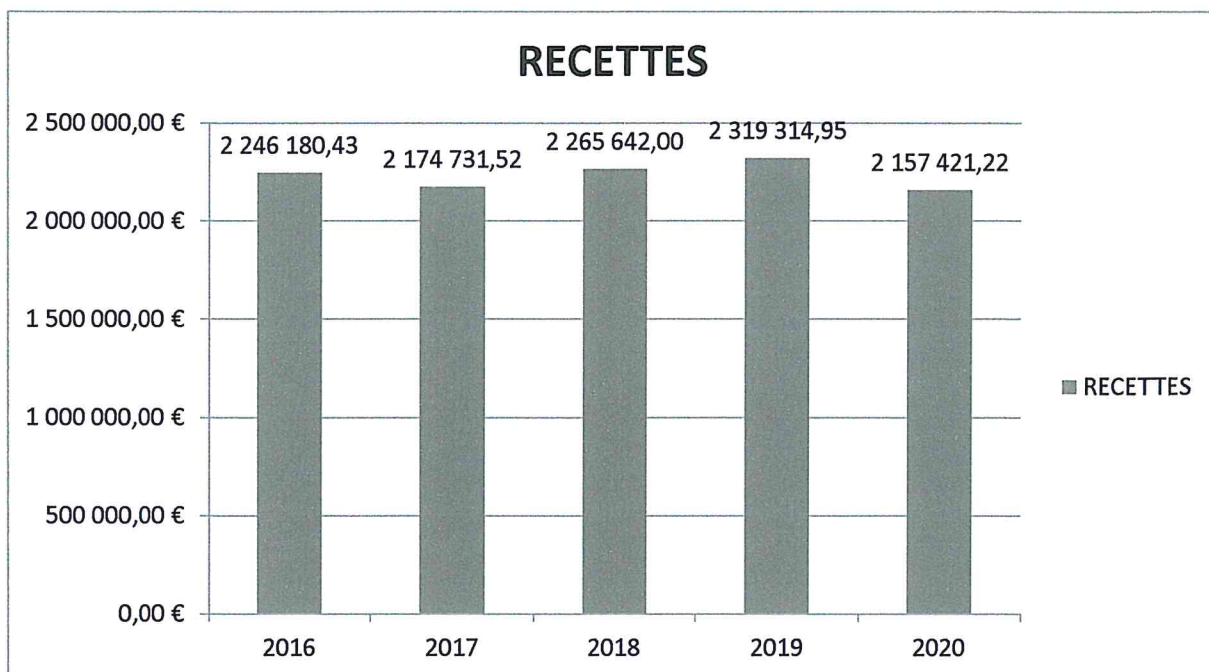
Dépenses :

2016	2017	2018	2019	2020
1 940 136.91	2 014 942.05	1 944 482.64	2 028 012.05	1 950 151.71



Recettes :

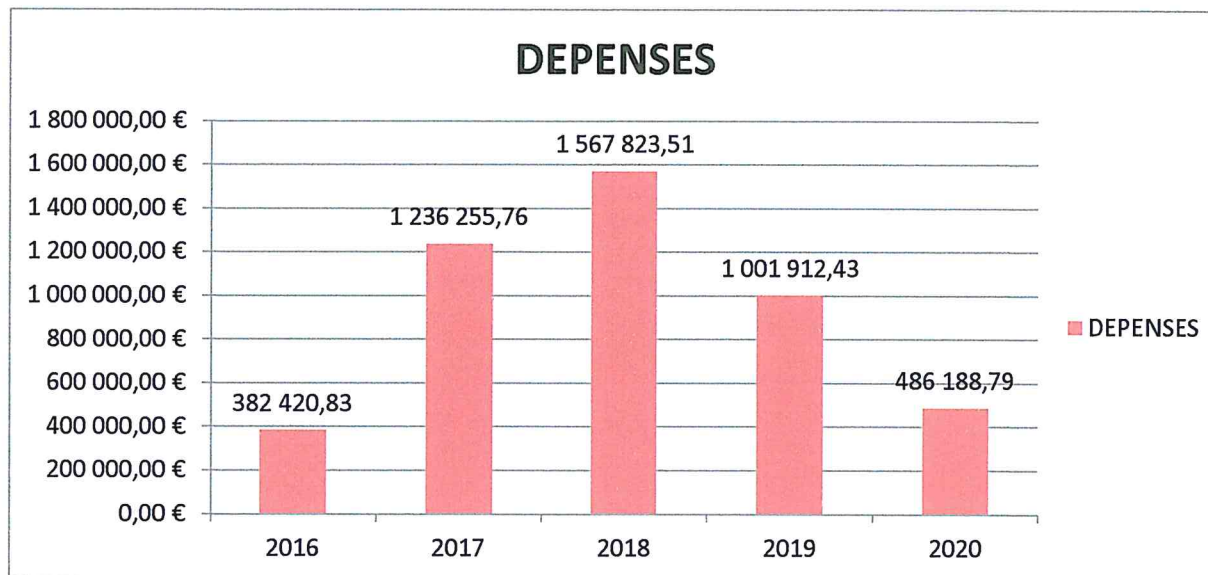
2016	2017	2018	2019	2020
2 246 180.43	2 174 731.52	2 265 642.00	2 319 314.95	2 157 421.22



EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

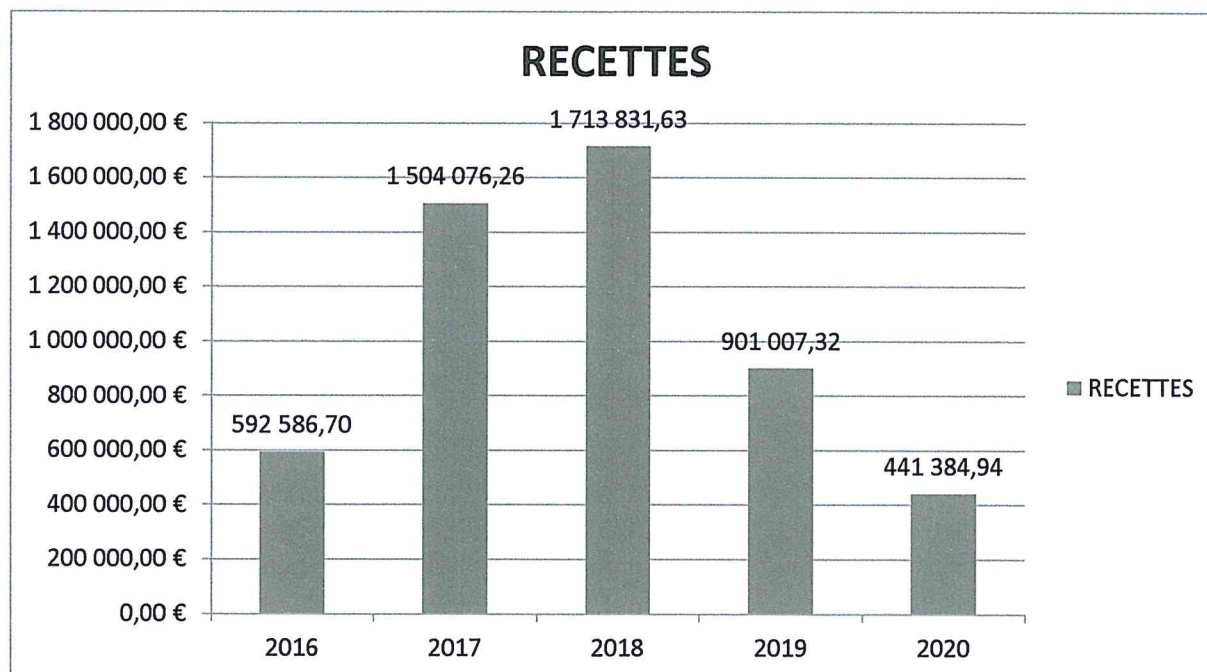
Dépenses :

2016	2017	2018	2019	2020
382 420.83	1 236 255.76	1 567 823.51	1 001 912.43	486 188.79



Recettes :

2016	2017	2018	2019	2020
592 586.70	1 504 076.26	1 713 831.63	901 007.32	441 384.94

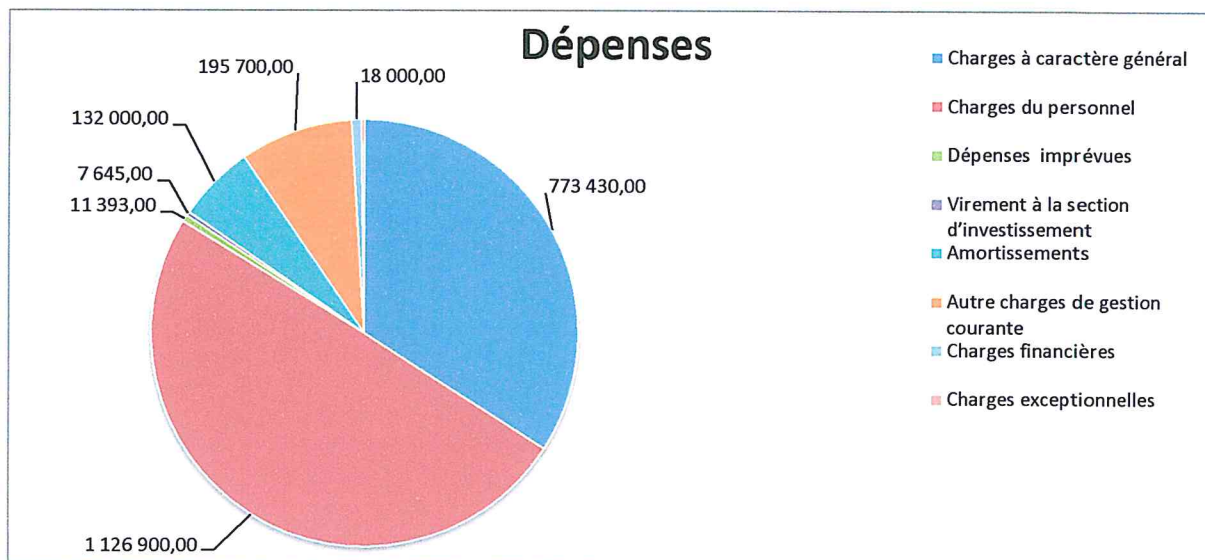


BUDGET PRIMITIF 2021

Section de fonctionnement

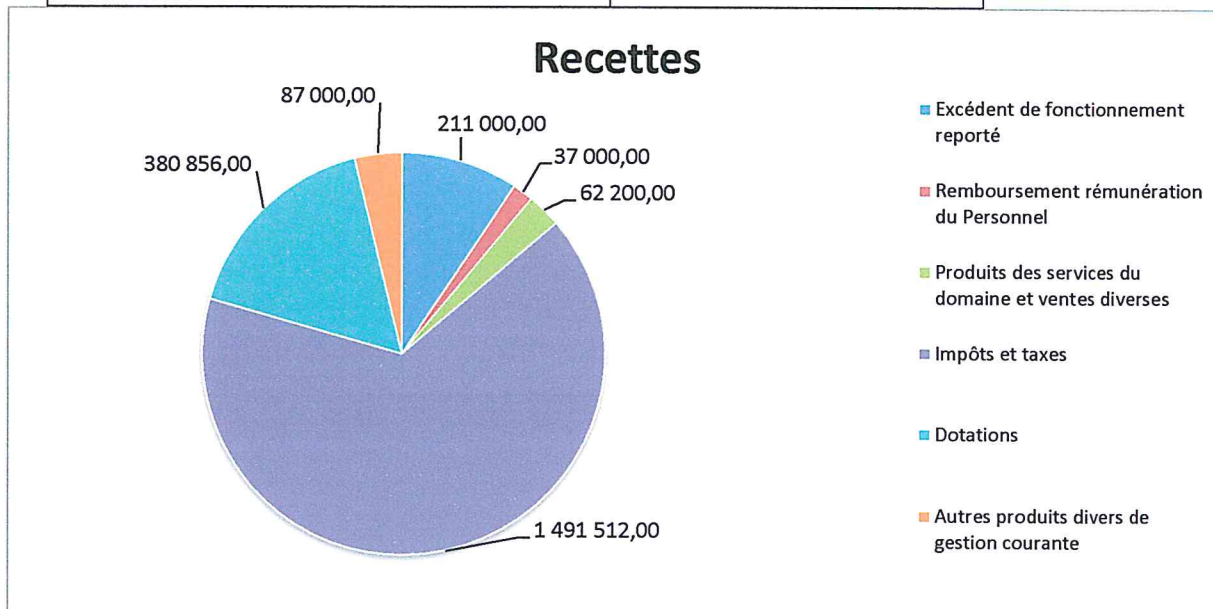
Dépenses

Charges à caractère général	773 430
Charges du personnel	1 126 900
Dépenses imprévues	11 393
Virement à la section d'investissement	7 645
Amortissement	132 000
Autre charges de gestion courante	195 700
Charges financières	18 000
Charges exceptionnelles	4 500
TOTAL DES DEPENSES	2 269 568



Recettes

Excédent de fonctionnement reporté	211 000.00
Remboursement rémunération du Personnel	37 000.00
Produits des services du domaine et ventes diverses	62 200.00
Impôts et taxes	1 491 512.00
Dotations	380 856.00
Autres produits divers de gestion courante	87 000.00
TOTAL DES RECETTES	2 269 568



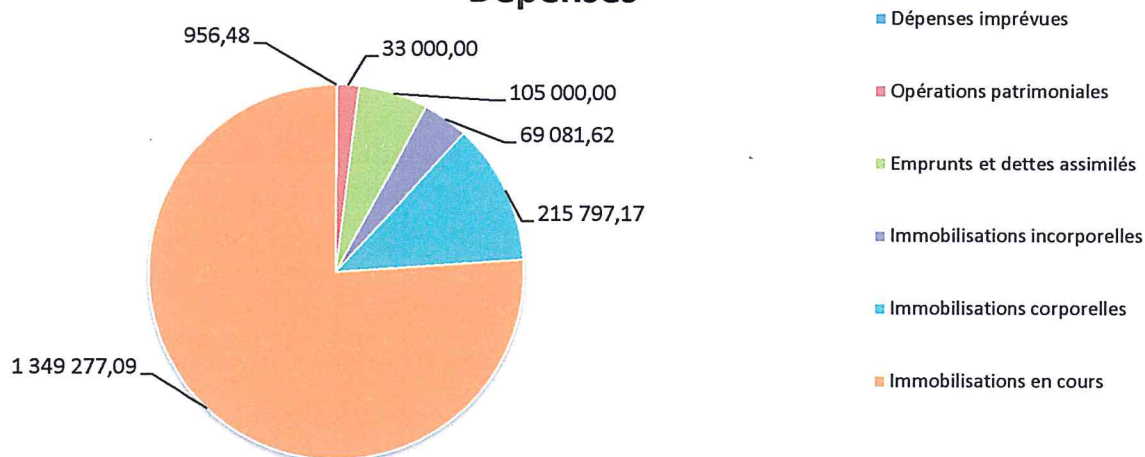
BUDGET PRIMITIF 2021

Section d'investissement

Dépenses :

Dépenses imprévues	956.48
Opérations patrimoniales	33 000.00
Emprunts et dettes assimilés	105 000.00
Immobilisations incorporelles	69 081.62
Immobilisations corporelles	215 797.17
Immobilisations en cours	1 349 277.09
TOTAL DES DEPENSES	1 773 112.36

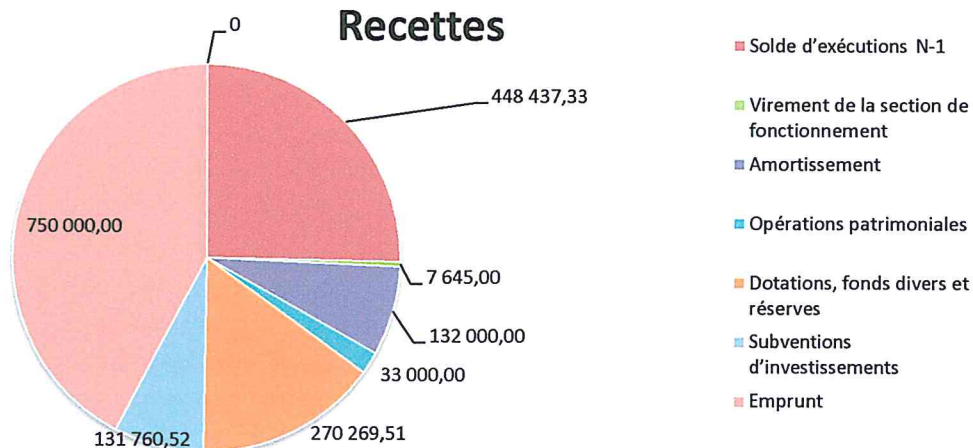
Dépenses



Recettes :

Solde d'exécutions N-1	448 437.33
Virement de la section de fonctionnement	7 645.00
Amortissements	132 000.00
Opérations patrimoniales	33 000.00
Dotations, fonds divers et réserves et 1	270 269.51
Subventions d'investissements	131 760.52
Emprunt	750 000.00
TOTAL DES RECETTES	1 773 112.36

Recettes



ORIENTATIONS BUDGET PRIMITIF 2021

Section de fonctionnement :

Evolution des dépenses et recettes dans un contexte particulier

-Le choix de l'exécutif a été d'envisager, si les conditions sanitaires le permettent, le report des festivités du Bouzouc en septembre, celles-ci ayant été annulées en 2020. La programmation 2021 se traduit par le retour d'un niveau de dépenses « fêtes et cérémonies » légèrement inférieur à celui de 2019.

-Retour à un niveau de produits des services-périscolaires (cantine, garderie, école de Musique...) très faiblement en baisse par rapport aux années antérieures à 2020. Pour rappel l'école de musique avait en partie maintenu sur 2020, hors 1^{er} confinement, ses cours en distanciel. En 2021 il est prévu que ses cours soient également maintenus uniquement aux mineurs en présentiel ou en distanciel si restrictions sanitaires.

La Halte- Garderie actuellement n'a pas réouvert ses portes. La commune ne percevra pas de produits liés à ce service. Des pistes actuelles sont à l'étude pour une reprise de ce service par un prestataire privé.

La bibliothèque est actuellement fermée. Une réouverture de celle-ci pourrait être envisagée courant septembre s'il est prévu un allègement du protocole sanitaire.

Malgré une prévision en baisse des produits locatifs au vu du contexte sanitaire en 2020, ce produit s'est malgré tout maintenu du fait du taux d'occupation élevé de notre parc locatif. Sur 2021 la baisse sensible de ce taux devrait engendrer une baisse des produits locatifs induisant également une baisse des produits de gestion.

-Prévision en augmentation des dépenses liées aux fournitures d'entretien (produits d'hygiène.....dans le cadre de l'application des protocoles sanitaires dans les ERP(s) ouverts au public pendant la crise sanitaire (école, mairie, école de musique...))

-Prévision d'une légère baisse des charges de fournitures en électricité justifiée par une mise en concurrence fin d'année 2020 des fournisseurs d'électricité selon les obligations réglementaires mettant fin aux tarifs réglementés.

-Augmentation des dépenses liées aux services extérieures. Cette évolution s'explique par la politique qui est menée pour l'innovation et la modernisation des services dématérialisés rendus à la population et des outils de gestion des agents (paiement en ligne pour la partie maintenance, logiciel de communication, verbalisation électronique, mise en place téléphones PTI, maintenance outils numériques scolaires). Une augmentation de ces dépenses qui se justifie également par le déploiement des outils de protection de données et de sauvegarde dans le cadre de nos obligations réglementaires RGPD (outil de sauvegarde des données informatiques...)

-L'augmentation sensible des dépenses de fonctionnement se concentre sur les dépenses liées aux fournitures de petits équipements et fournitures de voiries.

-Pour les fournitures d'équipement, cette augmentation résulte du fait des dépenses liées aux travaux effectués en régie (personnel communal) dans le cadre du regroupement des écoles

-Pour les fournitures de voirie, cette augmentation résulte, du fait du remaniement probable de la compétence « voirie » par la CAMVS en fin d'année 2021. L'entretien des voiries (pour la partie bande de roulement), dites d'intérêt communautaire (voies communales en agglomération) reste à la charge de l'agglomération à l'exception des trottoirs qui devraient revenir à la charge des communes.

- Produit fiscal stable par rapport à celui de l'année dernière (en compensation de la suppression de la taxe d'habitation, absorption du produit fiscal de la TFPB levée précédemment par le Département)

-Baisse légère des dotations

-Charges de personnel : maintien des charges globales de personnel

-En 2020, la position qui avait été prise était celle de reventiler les heures effectives des agents ayant fait valoir leur droit à la retraite en faveur d'agents titulaires déjà en poste à temps non complet. Cette gestion du personnel avait pour objectif de réduire progressivement la masse salariale tout en augmentant la quotité de travail de certains agents. En 2021, des départs en retraite d'agents à temps complet nécessiteront des remplacements poste sur poste. Deux départs en retraite seront prévus en fin d'année au sein des services techniques et plusieurs départs suivront après 2021. Ces mouvements de personnel ainsi qu'une stratégie de gestion pluriannuelle du personnel seront évoqués à l'occasion de l'élaboration du document de gestion intitulé « lignes directrices de gestion », obligation issue de la loi sur la transformation de la fonction publique, document qui sera élaboré et validé avant la fin de l'année.

-Il est prévu plusieurs titularisations induisant une augmentation des dépenses de personnel pour les titulaires réduisant ainsi celles des agents non titulaires

Autres :

-inscription au chapitre d'ordre 042 d'une Opération d'ordre de transfert entre sections pour l'inscription d'amortissements liés aux fonds de concours versés à un EPCI avec un étalement sur 5 ans comme il avait été décidé par délibération lors du vote du budget en 2020.

-opération patrimoniale : intégration des frais d'études repris au compte 2031 à basculer au chapitre 23 reprenant celle qui aurait dû être établie initialement en 2020.

Section d'investissement

En reste à réaliser :

En dépenses : (principalement)

- Inscription des travaux de mise en accessibilité des ERP(s) essentiellement centrés sur ceux du centre socio-culturel le Berlaymont
- Poursuite des travaux de la construction du Vestiaire
- Travaux de remise en état bâtiments publics et bâtiments repris dans le domaine privé
- Solde à payer au titre des fonds de concours « chemin des vigneron »

- En recettes :
- Plusieurs soldes de subventions en attente de versement (FAFA, ADVB vestiaires)

Dépenses et recettes nouvelles :

En dépenses (principalement):

-Marché portant « Extension de l'école de mormal par la création d'une distribution du rez de chaussée »

-Remplacement des fenêtres à l'école de mormal dans le cadre du regroupement des écoles

-Travaux de sécurisation routière RD (rue Louis Duboc et rue Wuibaille Dupont)

-Amorçage d'études travaux en trottoirs voiries RD (rue de la grande carrière et

Grand rue)

En recettes (principalement) :

-Inscription au chapitre 040 de l'opération d'ordre en équilibre entre sections pour l'inscription d'amortissements liés aux fonds de concours versés à un EPCI

-opération patrimoniale : intégration des frais d'études au chapitre 23

-subventions départementales liées aux travaux de sécurisation RD

-subvention soutien plan de relance

-Produit issu de la taxe d'aménagement en augmentation traduisant un afflux de demandes d'autorisation d'urbanisme sur la commune en nette augmentation depuis ces dernières années

-FCTVA (Fonds de compensation de la TVA calculé sur les dépenses d'investissement de l'année n-1)

-nouvel emprunt de 750 000 € inscrit au budget dans le cadre du financement du projet de regroupement des écoles, le montant réel emprunté sera ajusté en fonction de l'obtention des subventions sollicitées pour ce projet.

Le Maire, Michel HANNECART



Note Présentée en Réunion de conseil
le 12 Avril 2021, lors du vote
du Budget primitif 2021